

LUNDI 24 AVRIL 2023

À la séance ordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire du Lac-Témiscamingue, dûment convoquée et tenue à la salle Lac-Témiscamingue de l'édifice Bruyère, à dix-neuf heures;

à laquelle session sont présents :

M. Robert Bureau	M ^{me} Nicole Lavoie
M. Marco Clément	M ^{me} Marie-Claude Lozier
M ^{me} Nancy Falardeau	M ^{me} Nathalie Simard
M ^{me} Monia Jacques	M ^{me} Caroline Thérien
M ^{me} Anabelle Landry-Genesse	

Tous membres du conseil d'administration formant quorum sous la présidence de M^{me} Marie-Claude Lozier.

M^{me} Véronique Champagne-Cloutier, membre parent a donné sa démission le 13 mars dernier.

Les sièges numéro 1 (membre parent) et numéro 13 (membre de la communauté issu du milieu communautaire, sportif ou culturel) sont à combler.

M^{mes} Andréane Gauthier, Marie-Michèle Héroux, Célia Vincent-Cadieux et M. Richard Provencher sont absents.

Assistent également à cette séance :

M. Éric Larivière, directeur général
M^{me} Josée Beaulé, directrice du Service des ressources humaines et secrétaire générale
M^{me} Annie Bergeron, directrice du Service des ressources financières
M^{me} Mélanie Perron, directrice des Services éducatifs et du Centre de formation des adultes du Témiscamingue

M. Joël Fleury et M. Claude Lemens sont absents.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

1.1. Quorum

Le quorum des membres étant atteint, la réunion est déclarée ouverte.

CA-2023-0136

1.2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M^{me} Nathalie Simard, appuyée par M^{me} Nancy Falardeau et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

2. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question.

CA-2023-0137

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 13 FÉVRIER ET DU 8 MARS 2023

Les procès-verbaux de ces réunions ayant été remis aux membres en même temps que l'avis de convocation ou avant, il est proposé par M^{me} Monia Jacques, appuyée par M^{me} Caroline Thérien, et résolu unanimement qu'ils soient adoptés et signés comme s'ils avaient été lus.

4. RÉSOLUTIONS

CA-2023-0138

4.1. Organisation scolaire secteur des jeunes 2023-2024

CONFORMÉMENT aux articles 236 et 251, le conseil d'administration doit adopter l'organisation des services éducatifs dispensés par chaque école.

Il est alors proposé par M^{me} Anabelle Landry-Genesse, appuyée par M^{me} Nathalie Simard, d'adopter l'organisation scolaire 2023-2024 du secteur des jeunes telle que déposée au document **DSE-2223-07**.

Résolution adoptée à l'unanimité.

CA-2023-0139

4.2. Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2023-2026

CONFORMÉMENT à l'article 211, le conseil d'administration doit adopter le plan triennal de répartition et de destination de ses immeubles 2023-2026.

Il est alors proposé par M^{me} Caroline Thérien, appuyée par M^{me} Monia Jacques, d'adopter le plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2023-2026 tel que déposé au document **SG-2223-07**.

Résolution adoptée à l'unanimité.

CA-2023-0140

4.3. Actes d'établissement 2023-2024

Il est proposé par M^{me} Anabelle Landry-Genesse, appuyée par M^{me} Nancy Falardeau, d'adopter les actes d'établissement tels que présentés au document **SG-2223-08**.

Résolution adoptée à l'unanimité.

CA-2023-0141

4.4. Mandat 2023-7525-50 : postes informatiques et moniteurs neufs

CONSIDÉRANT les besoins du CSSLT pour les cinq prochaines années;

CONSIDÉRANT qu'il est avantageux d'utiliser les services du CAG pour l'achat de ce type d'équipements;

Il est alors proposé par M. Robert Bureau, appuyé par M^{me} Monia Jacques, de mandater le Centre des acquisitions gouvernemental pour l'achat de postes informatiques et moniteurs neufs pour un montant de 413 550 \$ plus taxes et que le directeur du Service des ressources informationnelles soit autorisé à signer tout document à cet effet incluant les modifications au contrat jusqu'à concurrence de 10 % du prix initial.

Résolution adoptée à l'unanimité.

CA-2023-0142

4.5. Modification de la politique RH-13 en matière de promotion de la civilité et de prévention du harcèlement et de la violence en milieu de travail

Il est proposé par M^{me} Caroline Thérien, appuyée par M^{me} Nathalie Simard, d'adopter les modifications à la politique en matière de promotion de la civilité et de prévention du harcèlement et de la violence en milieu de travail telles que présentées au document **DSRH-2223-06**.

Résolution adoptée à l'unanimité.

CA-2023-0143

4.6. Approbation du comité régional d'enquête à l'éthique et à la déontologie de l'Abitibi-Témiscamingue et de la Baie-James

CONSIDÉRANT le Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone;

CONSIDÉRANT QUE ce dit règlement prévoit la formation d'un comité ayant pour rôle d'examiner et d'enquêter sur toute information concernant un comportement susceptible de contrevenir aux règles d'éthique et de déontologie;

**CA-2023-0143
(suite)**

CONSIDÉRANT le processus de recrutement réalisé;

CONSIDÉRANT que les membres du comité de gouvernance et d'éthique se sont penchés sur le sujet lors de leur rencontre du 6 décembre 2022 et qu'ils recommandent aux membres du CA de désigner trois personnes sur ce comité;

Il est proposé par M^{me} Monia Jacques, appuyée par M^{me} Nancy Falardeau :

- de désigner les personnes suivantes, afin de siéger à ce nouveau comité :

- M. André Bilodeau, employé retraité du CSS Harricana. Il fut successivement enseignant et directeur d'établissement;
- M. Alfonso Torres Insignares, père à la maison de quatre enfants dont trois font l'école à la maison. Il possède un intérêt marqué en matière d'éducation;
- M. Alexy Vezeau, ancien membre du conseil d'administration;

- que la durée du mandat des membres de ce comité soit de cinq ans;

- d'adopter la création du comité régional d'enquête.

Résolution adoptée à l'unanimité.

CA-2023-0144**4.7. Mandat de vérification**

Il est proposé par M^{me} Caroline Thérien, appuyée par M^{me} Anabelle Landry-Genesse, que le mandat de vérification externe soit confié à Champagne, Bellehumeur, Guimond inc. pour les années et coûts respectifs suivants :

2023-2024 : 19 870 \$

2024-2025 : 20 700 \$

2025-2026 : 21 700 \$

- que M^{me} Annie Bergeron, directrice du Service des ressources financières soit autorisée à signer tout document à cette fin.

Résolution adoptée à l'unanimité.

CA-2023-0145**4.8. Renouvellement de contrat de crédit variable d'opération chez Desjardins**

Il est proposé par M. Marco Clément, appuyé par M^{me} Caroline Thérien que le Centre de services scolaire du Lac-Témiscamingue renouvelle l'ouverture de crédit de 9 331 752 \$ auprès de la Caisse Desjardins du Témiscamingue, siège social de Ville-Marie;

- toutefois, les emprunts effectués en vertu de la présente ne doivent pas excéder les montants mensuels autorisés par le ministère. Ces emprunts sont effectués au taux décrit à l'offre de service;

- la Caisse Desjardins soit autorisée à transmettre au ministère de l'Éducation tous les renseignements concernant cet emprunt;

- M^{me} Annie Bergeron, directrice du Service des ressources financières et M^{me} Joanie Boucher, agente de gestion financière soient autorisées à signer tout document à cette fin.

Résolution adoptée à l'unanimité.

5. INFORMATION**5.1. Présentation du Plan d'engagement vers la réussite 2023-2027 (PEVR)**

Le directeur général et la directrice des Services éducatifs présentent le Plan d'engagement vers la réussite 2023-2027 (document DG-2223-04).

5.2. Suivi des revenus de la formation à distance en formation générale des adultes

M^{me} Mélanie Perron présente et donne des explications au sujet des revenus de la formation à distance en formation générale des adultes.

5.3. Désignation des membres du CA - processus

La secrétaire générale informe les membres sur le processus de désignation des membres du CA qui est en cours actuellement.

5.4. Suivi au comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'apprentissage ou d'adaptation (EHDA)

La directrice des Services éducatifs et complémentaires nous informe sur les sujets discutés à la dernière rencontre du comité.

5.5. Suivi de la rencontre du comité de parents

La directrice des Services éducatifs et complémentaires informe les membres sur les sujets discutés à la dernière rencontre du comité.

5.6. Ouverture du poste de direction aux Services éducatifs et complémentaires

Le directeur général informe les membres sur l'ouverture du poste de direction aux Services éducatifs et complémentaires et sur le processus de sélection prévu à cet effet. L'entrée en poste souhaitée est la rentrée scolaire 2023.

6. HUIS CLOS STATUTAIRE

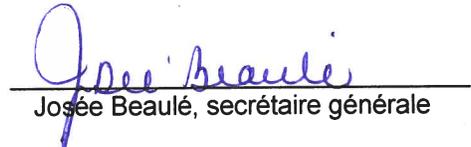
Aucun

CA-2023-0146

7. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M^{me} Monia Jacques, appuyée par M. Marco Clément et résolu unanimement que la séance soit levée. Il est précisément 20 h 05 lorsque les délibérations prennent fin.


Marie Claude Lozier, présidente


Josée Beaulé, secrétaire générale